

Guidelines and template for the review of the draft monitoring framework for the post-2020 global biodiversity framework

I. Background

1. The second meeting of the Open-ended Working Group¹ on the Post-2020 Global Biodiversity Framework invited the Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice at its twenty-fourth meeting to, among other things, carry out a scientific and technical review of the updated goals and targets, and related indicators and baselines, of the draft global biodiversity framework. Under agenda item 3 the Subsidiary Body will consider this issue.

2. Tables 1 and 2, presents a draft monitoring framework for the 2050 Goals and the 2030 targets respectively. These tables are being made available for the purposes of peer review. In both tables' interim formulations of the proposed 2050 goals and milestones and the 2030 targets are provided for context. Review comments are not being sought on these parts of the post-2020 global biodiversity framework at this time. Columns A, B of the tables provide draft monitoring elements and indicators to be used at the global level to monitor progress in the implementation of the post-2020 global biodiversity framework. Further column C provides information on the baseline year for the indicator and on the frequency that the indicator is updated where known. Review comments are being sought on columns A, B and C only.

II. Submitting Comments

1. To ensure that your comments are given due consideration, please send them by e-mail to secretariat@cbd.int, at your earliest convenience but **no later than 25 July 2020**
2. When submitting comments, please adhere to the following guidelines as much as possible:
 - a. Please provide all comments in writing and in an MS Word or similar document format using the table provided below.
 - b. Please provide full contact information for the individual/Government/organization submitting the comments.
 - c. Please avoid commenting on issues related to grammar, spelling, or punctuation, unless it affects the overall meaning of the text, as the document will be edited as the final draft is prepared.
 - d. To facilitate the revision process please be as specific as possible in your comments. In areas where you feel additional or alternative text or information is required, please suggest, if possible, what this text may look like or what should be included.
 - e. If you refer to additional sources of information, please include these with your comments when possible or provide a complete reference or hyperlink.
 - f. Please focus your comments on columns A (monitoring elements), B (indicators) and C (Indicator baseline year and frequency of updates) of the tables 1 and 2.
 - g. If you are suggestion the inclusion of additional indicators please provide information on if the indicator is currently operational, the organization supporting its development, its

¹ [CBD/WG2020/REC/2/1](https://www.cbd.int/doc/working-groups/2020/01/CBD-WG2020-REC-2-1.pdf)

baseline (i.e. the year data is first available) and how frequently the indicator is updated (i.e. monthly, yearly, every two years etc.).

- h. All review comments will be posted on the webpage² for the post-2020 global biodiversity framework in the interests of transparency
3. Should you have any questions regarding the review process, please contact secretariat@cbd.int.

III. Template for Comments

4. Please use the review template below when providing comments.
5. The complete draft of the monitoring framework has been released in a portable document format (PDF). For tables 1, 2 and 3 column letters and row numbers have been provided as well as page numbers. Please use these as a reference as illustrated in the table below. General comments can be included in the table by referring to Page 0 and Line 0.

TEMPLATE FOR COMMENTS

Review comments on the draft monitoring framework for the post-2020 global biodiversity framework	
<i>Contact information</i>	
Surname:	REBUT
Given Name:	Elise
Government (if applicable):	France
Organization:	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Address:	27 rue de la Convention
City:	75015 Paris
Country:	France
E-mail:	elise.rebut@diplomatie.gouv.fr
<i>Contact information</i>	
Surname:	PERIANIN
Given Name:	Laurence
Government (if applicable):	France
Organization:	Ministère de la Transition écologique
Address:	La Grande Arche Sud
City:	92055 La Défense
Country:	France
E-mail:	laurence.perianin@developpement-durable.gouv.fr

² <https://www.cbd.int/conferences/post2020>

				<i>Comments</i>
Table	Page	Column letter	Row number	Comment
				<p>Nous apprécions l'exercice proposé mais soulignons que les indicateurs doivent répondre à des questions précises pour être pertinents et qu'il est par conséquent difficile de les définir en amont de la négociation des objectifs et des cibles.</p> <p>Un grand nombre d'indicateurs est proposé. Il est important que les différents acteurs puissent prioriser leur utilisation et choisir les indicateurs appropriés en fonction du niveau d'intégration considéré (mondial, régional, national, local, etc.).</p> <p>Il est important de définir un petit nombre d'indicateurs principaux (« headline indicators ») au niveau mondial et désagréables à des échelles plus petites.</p>
1	2	C	8	Nous soutenons l'inclusion de la couverture corallienne vivante comme indicateur prioritaire.
1	2	C	9	Nous soutenons l'inclusion de l'étendue mondiale des récifs coralliens comme indicateur prioritaire comme recommandé.
1	2	C	15	Nous recommandons d'ajouter l'index d'intégrité des paysages forestiers (Forest Landscape Integrity Index, Grantham et al., 2020) ou un indicateur équivalent.
1	2	C	16	Un indicateur sur l'utilisation et la conversion des terres devrait être ajouté.
1	2	C	42	Nous recommandons d'inclure, en plus de la superficie des aires protégées, un indicateur portant sur la dégradation, la réduction et le déclassement des aires protégées (protected area downgrading, downsizing and degazettement - PADDD).
1	3	B	24	Nous recommandons l'inclusion d'indicateurs supplémentaires dans «Tendances de la fragmentation et de la qualité des récifs coralliens» conformément à la recommandation de l'ICRI: 1) la couverture d'algues charnues et la couverture d'autres groupes benthiques clés, 2) l'abondance et la biomasse des poissons de récif.
1	3	B	34-35	Nous recommandons l'inclusion d'un indicateur supplémentaire dans «Tendances de l'abondance des espèces», pour inclure «Abondance et biomasse des poissons de récif» conformément à la recommandation de l'ICRI.
1	4	C	36	Un indicateur sur le fitness/la valeur sélective des espèces serait utile pour évaluer la santé et la diversité génétique des espèces.
1	4	C	37	La signification de cet indicateur n'est pas claire. Il semble trop général et devrait être défini plus précisément.
1	4	B	37 - 39	La diversité génétique des espèces marines et d'eau douce devrait également être prise en compte.
1	4	C	38	Cet indicateur de conservation <i>ex situ</i> ne renseigne pas sur la diversité <i>in situ</i> à la ferme, c'est-à-dire sur la résilience / durabilité des écosystèmes agricoles en soi.
1	4	C	38	Cela fait référence à la conservation institutionnelle des ressources génétiques. Un indicateur devrait être consacré aux banques de semences communautaires.
1	4	C	38	S'il est accepté pour les espèces domestiques, le même

				indicateur serait pertinent pour le point A5 « Tendances de la diversité des parents sauvages. »
1	4	C	41	La signification de cet indicateur n'est pas claire. Il semble trop général et devrait être défini plus précisément. Un indicateur sur l'évolution de la diversité phylogénétique des espèces connues soit être ajouté.
1	4	C	36-41	Cette composante A5 manque d'indicateurs sur la dynamique évolutive des espèces domestiques et de leurs parents sauvages.
1	4	C	48	Un indicateur centré sur les «stocks mondiaux de carbone irrécouvrable» pourrait être ajouté.
1	4	B	62	Concernant les tendances de la régulation des risques et événements extrêmes: le nombre de morts, de personnes disparues et affectées ne renseigne pas sur la régulation des dangers. Si la réglementation s'améliore, mais que les dangers s'accroissent (augmentation des événements extrêmes par exemple), le nombre de décès etc. peuvent stagner. Le nombre de décès, etc. donne plutôt des informations sur l'impact (tendances des impacts des aléas et des événements extrêmes).
1	5	C	51	Nous recommandons de remplacer l'indicateur par le "nombre d'aires à haute valeur de conservation et riches en carbone sous gestion durable, avec un impact avéré sur la conservation et la restauration des habitats"
1	5	C	56	Nous recommandons de remplacer l'indicateur par le "nombre d'aires à haute valeur de conservation et riches en carbone sous gestion durable, avec un impact avéré sur la séquestration/le stockage de carbone"
1	5	C	58	Nous recommandons de remplacer l'indicateur par le "nombre d'aires à haute valeur de conservation et riches en carbone sous gestion durable, avec un impact avéré sur la qualité de l'eau"
1	6	B	63	Les tendances devraient apporter une attention particulière à l'utilisation durable pour la fourniture d'énergie.
1	6	C	77	Le CMB devrait prendre en compte l'ensemble des flux financiers internationaux et pas uniquement l'aide publiques au développement.
1	6	C	77 - 80	Afin d'être cohérent avec le cadre actuel, la contribution du secteur privé et des organisations caritatives en termes de mobilisation de ressources devraient être prises en compte dans les catégories nationales et internationales, et dans le cadre de catégories indépendantes.
1	7	D	80	L'année de référence ne devrait pas être 2020, car la pandémie de Covid-19 est appelée à avoir un effet sur le financement philanthropique
2	8	C	8	Nous soutenons cet indicateur pour le suivi des modifications des zones naturelles par rapport aux zones gérées.
2	9	C	7	Nous recommandons de remplacer "déforestation de forêts primaires" par "dégradation de forêts primaires ».
2	9	B	14	Nous soutenons l'inclusion de la couverture de corail vivant comme indicateur prioritaire.

2	9	B	14	Nous recommandons l'inclusion d'indicateurs supplémentaires dans «Tendances de l'étendue et du taux de changement des récifs coralliens» pour inclure les indicateurs suivants, conformément à la recommandation de l'ICRI: Couverture des algues charnues et couverture d'autres groupes benthiques clés ; Abondance et biomasse des poissons.
2	10	B	35	Nous recommandons d'ajouter un nouvel élément de suivi pour suivre la “proportions d'aires HCV/HCS au sein des aires protégées”
2	11	B	43-45	Nous recommandons l'inclusion d'un indicateur supplémentaire dans «Tendances de la représentativité écologique des zones conservées»: [Pourcentage / superficie] de récifs coralliens inclus dans des aires marines protégées et des aires bénéficiant d'autres mesures de protection efficace par zone, comme recommandé par l'ICRI.
2	11	B, C	44	Les réserves de biosphère de l'UNESCO devraient être mentionnées.
2	11	C	39	Les zones clés pour la biodiversité dans les aires bénéficiant de mesures efficaces par zone (OECM) devraient être prises en compte.
2	12	C	48	Nous recommandons de remplacer l'indicateur par le “nombre d'aires à haute valeur de conservation et riches en carbone sous gestion durable, avec un impact avéré sur la conservation de la biodiversité”.
2	12	B	52	Nous recommandons d'ajouter un élément de suivi pour assurer que les connaissances traditionnelles et les intérêts des peuples autochtones et communautés locales sont pris en considération dans la gestion des aires protégées et autres mesures de conservation effectives.
2	15	A, B, C	81 - 96	Pour les pollutions liées aux pesticides, il est important d'insister sur les solutions, à savoir la promotion de solutions de biocontrôle et de certaines pratiques agroécologiques (telles que les couvertures hétérogènes ou les infrastructures agroécologiques), la mobilisation de la recherche publique pour trouver des alternatives et réduire les effets néfastes des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité ou le déploiement d'outils pour optimiser l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il est à noter que la promotion de l'agroécologie et, en particulier, de l'agriculture biologique certifiée (qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse), permet également de répondre à ce défi. Sur cette question, il est également nécessaire de disposer d'indicateurs qui prennent en compte le niveau de risque des indicateurs. Pour la pollution liée à l'excès de fertilisation, il s'agit en effet de réduire la dépendance aux engrais issus de ressources naturelles non renouvelables. Cependant, pour la biodiversité, considérant que ce sont des éléments essentiels pour la nutrition des sols et des plantes, la question n'est pas tant la réduction de leur utilisation mais plutôt la limitation des fuites vers l'eau et l'air par une gestion durable des engrais, ainsi que

				la limitation des engrais de synthèse (cf. coûts de production et émissions de gaz à effet de serre). Par ailleurs, l'un des principaux enjeux est de s'assurer que les engrais issus du recyclage ne représentent pas un risque pour la biodiversité des sols, compte tenu de leur teneur en éléments indésirables (métaux lourds, plastiques, perturbateurs endocriniens, etc.) ou de la manière dont ils sont utilisés pour éviter les émissions dans l'eau et dans l'air (par exemple mise en décharge). Certaines pratiques agroécologiques, telles que la gestion intégrée de la fertilité des sols ou la diversification des rotations et l'extension des rotations avec l'intégration de légumineuses, permettent de répondre à ce défi.
2	16	B	97	Nous recommandons de remplacer ce point par "tendances dans la conservation d'écosystèmes à haut stock de carbone".
2	16	B	98	A l'instar de l'indicateur RRC n °99, il pourrait être envisagé de se référer simplement au "nombre de pays qui incluent la biodiversité comme outil pour une meilleure adaptation dans leur communication sur l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC".
2	18	A		La notion de bien-être devrait être définie afin de pouvoir être prise en compte dans les éléments de suivi.
2	20	C	117 - 119	La cible 9 est consacrée aux écosystèmes gérés, une catégorie qui comprend l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture. Les questions clés de la qualité des sols, des pollinisateurs et de la diversité génétique des plantes cultivées et des races domestiquées sont bien identifiées. Pour l'agriculture, il conviendrait d'être plus spécifique et de promouvoir des approches ou des pratiques dont les effets bénéfiques pour la biodiversité ont été établis. En particulier, grâce à sa vision intégrée et systémique, l'agroécologie (qui inclut l'agriculture biologique certifiée) permet de concilier l'utilisation durable de la biodiversité et la sécurité alimentaire. Cette approche, reconnue et définie au niveau international, repose sur trois principes clés : (i) accroître la biodiversité fonctionnelle dans les agroécosystèmes (y compris sauvages et cultivés) ; (ii) renforcer les réglementations biologiques et (iii) compléter les cycles majeurs (carbone, azote, phosphore, etc.). L'agroécologie vise à réduire la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, notamment d'antibiotiques. Outre ses approches globales, le cadre pourrait mettre en évidence des pratiques qui peuvent également être intégrées dans les systèmes conventionnels, comme le biocontrôle, l'agroforesterie, la gestion intégrée de la fertilité des sols, la lutte intégrée contre les parasites, la diversification génétique et des espèces de plantes cultivées en association ou en rotation, ou la diversification des races domestiquées. Dans le cas contraire, ces éléments devraient être inclus dans les indicateurs.
2	20	C,D	120	Nous proposons l'inclusion de l'élément de suivi suivant «Tendances des stocks de carbone organique du sol (par exemple, indicateur ODD 15.3.1, également lié au carbone organique mondial des sols de la FAO).

2	22	B	139	Nous proposons d'ajouter un élément de suivi sur le "niveau d'intégration des mesures de la trame verte et bleue dans les politiques infranationales et locales".
2	28	C	167	Les termes «contraignant» et «obligatoire» doivent être ajoutés respectivement pour les pays et pour les entreprises. Au-delà de l'adoption de ces politiques, il sera intéressant d'étudier leurs effets.
2	29	C	177	Mettre les labels FSC et le PEFC au même niveau n'est pas approprié, notamment pour les questions de qualité du cahier des charges et de niveau de vérification de l'atteinte des indicateurs par les équipes d'audit. Un indicateur sur "l'amélioration de la certification des produits de base grâce à une meilleure prise en compte de critères de durabilité concernant la dégradation des écosystèmes et des forêts dans les chaînes d'approvisionnement" doit être ajouté. Des certifications agricoles pourraient également être ajoutées.
2	29	C	179	Un indicateur sur la "part des importations par les Parties de produits de base générant de la déforestation et dégradation des écosystèmes dans les pays producteurs" devrait être ajouté.
1	34	D	211	Les besoins de financement, et donc aussi les déficits, doivent être estimés par rapport aux objectifs nationaux de biodiversité. Le financement doit par exemple atteindre les objectifs fixés dans le SPANB ou pour mettre en œuvre correctement le SPANB.
2	38	B	238	Ajouter un élément de suivi sur l'évolution de diversité bioculturelle
2	39	C	245	Ajouter un indicateur sur l'inclusion des filles dans les processus de prise de décision et les réformes nationales et infranationales pour une meilleure égalité et l'accès à l'éducation.

Comments should be sent by e-mail to secretariat@cbd.int no later than 25 July 2020.